



## COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL Du 10 novembre 2016

**CONVOCACTION** : 3 novembre 2016

**AFFICHAGE** : 3 novembre 2016

**PRESENTS** : MARCHAND Ginette, CANTENEUR Bruno, CHAXEL Chantal, POIREL David, NICLAS Claude, PELTRE Béatrice, SCHOLZ Laurent, SEYBOLD Christophe, KIRSCH Michèle, JEANPIERRE Vincent et THOUVENOT Muriel.

**MEMBRES AYANT DELIBERE** : 11

**MEMBRES ABSENTS et EXCUSES POUVOIRS** : 0

**SECRETAIRE DE SEANCE** : CHAXEL Chantal

**20 H 30** : Madame le Maire ouvre la séance.

➤ **Travaux d'aménagement de la place centrale avec enfouissement de réseaux :**

L'entreprise L. Thiriet TP doit intervenir sur le chantier dans la semaine prochaine, il convient de mettre au point le plan d'aménagement des abords de maisons avec le raccordement aux artères latérales en macadam.

Chaque configuration particulière a été révisée : Toutes les entrées sur terrain libre situé entre deux habitations seront desservies par un passage en matériau dur (Trapp) afin d'accéder à la propriété sans endommager les espaces verts. Certains emplacements de parking seront déplacés en raison d'une configuration plus fonctionnelle.

M. Dominique Aubry, propriétaire d'une partie du trottoir bordant son habitation sis 69 grande rue, est conduit à résoudre ce problème de propriété frappée d'alignement avec le CD 54 (DITAM de Lunéville).

➤ **Fusion des syndicats scolaires de Parroy et Arracourt et validation des nouveaux statuts du syndicat unique :**

L'assemblée délibère et accepte la fusion du syndicat scolaire de Parroy (élargi aux communes du RPI d'Einville) avec celui d'Arracourt. La création du nouveau syndicat scolaire issu de cette fusion sera officielle à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017. Après lecture des statuts de ce nouveau syndicat, le conseil municipal valide ces statuts. Les représentants communaux du syndicat scolaire d'Arracourt seront les délégués représentant chacune des communes au prochain SIS : Béatrice Peltre et Ginette Marchand seront membres délégués pour la commune d'Arracourt au conseil communautaire du nouveau syndicat du Sânon regroupant 21 communes.

➤ **Entrées et sorties du SDAA 54 des collectivités au 01/01/2017.**

Le conseil valide les demandes d'entrée et de sortie des collectivités en ayant fait la demande au SDAA 54 (Syndicat Départemental d'Assainissement Autonome de Meurthe et Moselle).

➤ **Connexion fibre optique par un renforcement au central téléphonique d'Arracourt**

Le service national ORANGE informe la municipalité, par écrit, du lancement du projet technique et financier d'optimisation du système NRA (Nœud de Raccordement d'Abonnés) afin d'améliorer les performances de connectivité du réseau ADSL. La mise à disposition de ce nouveau système est prévue pour fin janvier 2017 (sous réserve technique) : Cela va permettre d'améliorer le confort d'usage et la qualité de service pour les abonnés ADSL.



➤ **Assurance Groupe scolaire au 1<sup>er</sup> janvier 2017**

La commune d'Arracourt devient propriétaire du bâtiment Ecole, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Il convient d'assurer ce bâtiment : Groupama fait une proposition de mise à jour du contrat « Villasur 3 » signé sur le plan communal.

La partie prime d'assurance des biens scolaires, du matériel informatique et des responsabilités civile et juridique concernant l'école sera répercutée sur les charges de fonctionnement du nouveau syndicat scolaire.

➤ **Proposition des coupes de bois Année 2017**

Suivant le programme d'aménagement relevant du Régime Forestier de la commune, il convient de valider le plan d'intervention sur les coupes de bois 2017, concernant les parcelles 8 et 9 en mode de vente de produits sur pied.

Le partage des lots de bois de chauffage 2016 ont été répartis entre 10 cessionnaires de bois locaux qui ont signé leur contrat de vente de gré à gré, en mairie d'Arracourt. Les affouages ont lieu au bois de Bénamont et les travaux d'affouages devraient être terminés pour le 30 mars 2016.

Le prix du stère de bois est fixé à 7 € pour cette année 2016.

➤ **Tarifs de la Taxe d'Assainissement pour 2017**

Le prix du M3 d'assainissement sera fixé à 1,05 € à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

➤ **Remplacement de Madame NICOLAS Christine (agent d'entretien en mairie)**

Corine Seurat est nommée, à compter du 14 novembre 2017, en remplacement de Mme Nicolas Christine arrêtée pour cause de maladie.

➤ **Terrain de jeux adolescents au chemin du haut de la croix**

Les conseillers municipaux et agriculteurs ont aplani le terrain et les jeunes du village se sont mobilisés pour évacuer tous déchets végétaux durant les vacances de la Toussaint. Des journées de remise en état des lieux sont prévues aux prochaines vacances scolaires de printemps afin de stabiliser et aménager ce lieu de détente. La présence des jeunes sera souhaitable.

➤ **Noël 2016 des enfants**

Le conseil décide de participer financièrement au spectacle de fin d'année proposé par Jeunesse et Territoire Sânon. Ce spectacle avec goûter est prévu à Parroy le dimanche 11 décembre. Présenté par la Cie « Viaverde », ce spectacle intitulé " L'Arbre " sera suivi d'un atelier créatif d'une durée de 45 minutes. Les parents seront appelés à conduire leurs enfants scolarisés en primaire, sur les lieux. Un cadeau sera offert aux enfants en bas âge (jeunes enfants non scolarisés).

➤ **Colis des personnes âgées Noël 2016**

Il n'y aura pas de repas de fin d'année en décembre 2016, une corbeille festive sera offerte à chaque personne âgée (plus de 70 ans). Seules, les personnes résidant en maison de retraite recevront une boîte de chocolats fins.

➤ **Vœux 2017**

La cérémonie des vœux 2017 est programmée le **vendredi 6 janvier 2017 à 18 h**, en mairie.

La séance est levée à 22 h 30.

ARRACOURT, le 10 novembre 2016  
Le Maire, Ginette MARCHAND,